

*Séance ordinaire du 5 janvier 2009*

*À cette assemblée ordinaire tenue le cinquième jour du mois de janvier de l'an deux mille neuf, étaient présents, Monsieur Yvan Leblond, maire, Madame et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Clément Marcoux  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier (absent)*

*Monsieur Ghislain Pouliot  
Monsieur Claude Poulin  
Madame Myriam Drouin*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Acceptation de l'ordre du jour***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que l'ordre du jour soit accepté tel que rédigé.*

***Acceptation des procès verbaux***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les procès verbaux de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> décembre et de la séance extraordinaire du 22 décembre 2008, soient acceptés tel que rédigés.*

***Vérification des comptes du mois***

*IL EST PROPOSÉ par la conseillère Myriam Drouin*

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que les comptes du mois s'élevant à 55 114,12\$ ( cinquante cinq mille cent quatorze et douze) soient acceptés et payés tel que présentés. ( Documents annexés ).*

***Nomination des membres du conseil sur les comités***

***O.M.H. : Claude Poulin, Myriam Drouin***

***Loisirs: Clément Roy, Myriam Drouin***

***Urbanisme : Claude Poulin, Clément Marcoux***

***Salle Multifonctionnelle : Claude Poulin, Clément Roy***

***Développement : Ghislain Pouliot***

***Bibliothèque, représentant (e) : Myriam Drouin, Johnny Carrier***

***Agriculture : Johnny Carrier***

***Incendie : Ghislain Pouliot, Johnny Carrier***

***Sécurité publique : Ghislain Pouliot, Claude Poulin***

*Voirie : Claude Poulin, Clément Marcoux*

*Comité toponymie : Myriam Drouin*

*Journal Info-Scott : Clément Marcoux, Ghislain Pouliot, Clément Roy, Claude Poulin, Johnny Carrier et Myriam Drouin*

*Service régional de résidence locale: Johnny Carrier*

*Comité d'administration: Clément Marcoux, Ghislain Pouliot*

*Comité Vision Nouvelle-Beauce :GhislainPouliot (Développement économique)  
Clément Roy ( Loisirs )*

*Festival de l'Épi : Clément Roy*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2450-01-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que toutes ces nominations soient effectives à compter de ce jour.*

*Nomination du pro-maire*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

2451-01-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT la nomination de Clément Marcoux à titre de pro-maire pour la Municipalité de Scott.*

*Achat regroupé – Logiciel antivirus McAfee*

*ATTENDU que la MRC de la Nouvelle-Beauce doit procéder au renouvellement de licences du logiciel antivirus McAfee en janvier 2009 et propose aux municipalités locales de son territoire de faire un achat regroupé auprès du Centre service partagé du Québec (CSPQ) pour ce type de produit;*

*ATTENDU que la version retenue est « Total Protection Solution » du logiciel antivirus McAfee, et que les frais sont d'environ 20 \$ / licence;*

*ATTENDU que notre Municipalité souhaite de se doter de licences afin d'assurer la sécurité de son réseau informatique;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot*

2452-01-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil autorise l'achat par la MRC de la Nouvelle-Beauce de huit (8) licences pour la Municipalité de Scott et s'engage à rembourser à la MRC les frais afférents à cet achat.*

*Nombre de licences McAfee requises par municipalités*

*Note : selon les informations données par M. Paul Morin ( technicien en informatique et en tenant compte du nombre total de poste (bureau municipal, bibliothèque, caserne incendie et loisirs ).*

<i>Frampton</i>	<i>2 licences</i>
<i>Sts-Anges</i>	<i>2 licences</i>
<i>St-Bernard</i>	<i>8 licences</i>
<i>St-Elzéar</i>	<i>4 licences</i>
<i>Ste-Hénédine</i>	<i>3 licences</i>
<i>St-Isidore</i>	<i>6 licences</i>
<i>St-Lambert</i>	<i>Autre solution en place (position à confirmer si changement</i>
<i>Ste-Marguerite</i>	<i>5 licences</i>
<i>Ste-Marie</i>	<i>Autre solution en place (maintien de la présente solution)</i>
<b>Scott</b>	<b>8 licences</b>
<i>Vallée-Jonction</i>	<i>4 licences</i>

***Demande de dérogation ( 1735 rang Saint-Étienne )***

***Lots numéros 2 721 370 et 2 720 046***

*CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure afin d'effectuer une coupe totale à l'intérieur de la bande de protection de 20 mètres longeant le boisé voisin;*

*CONSIDÉRANT que le règlement 14.2.12.1 limite latérale stipule qu'une bande boisée de 20 mètres doit être conservée le long des limites latérales des propriétés adjacentes à un boisé, et ce, parallèlement aux limites de propriété;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2453-01-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT le refus de la coupe totale à l'intérieur de la bande de protection de 20 mètres longeant le boisé voisin afin de protéger le peuplement forestier de celui-ci, selon la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme.*

***Mise à jour des protocoles de déploiement et automatisation des protocoles de déploiement***

*ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC de la Nouvelle-Beauce est entré en vigueur le 28 novembre 2007;*

*ATTENDU que pour permettre de rencontrer les objectifs 2.1, 3 et 5.1 (Faire la mise à jour des protocoles et procéder à l'automatisation du déploiement des effectifs lors de situations d'urgences), la Municipalité de Scott autorise la MRC de la Nouvelle-Beauce et son directeur incendie à modifier les protocoles de la Municipalité en fonction de respecter les objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie.*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Ghislain Pouliot*

2454-01-09

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil de la Municipalité de Scott autorise la MRC de la Nouvelle-Beauce et son directeur incendie à modifier les protocoles de la Municipalité en fonction des objectifs du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et à en informer les centrales d'appels d'urgences.*

***Demande d'aide financière ( Les voyageurs des 2 Rives )***

*CONSIDÉRANT la demande d'aide financière pour l'organisation d'un voyage en Europe pendant la semaine de relâche 2009 pour « Les Voyageurs des 2 Rives » dont le groupe est constitué de joueurs de hockey de Scott, Beauport, St-Aubert etc.....*

2455-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT le refus à la demande d'aide financière pour les Voyageurs des 2 Rives, n'étant pas prévu au budget.*

***Demandes à la MRC de la Nouvelle-Beauce***

*CONSIDÉRANT que les mises à jour du règlement d'urbanisme, les pages doivent pouvoir s'insérer directement dans le règlement avec les dates d'entrée en vigueur des modifications annotées dans la marge pour simplifier l'application du règlement ainsi que des droits acquis;*

*CONSIDÉRANT que douze (12) copies des cartes de référence d'inventaire forestier auraient dû se trouver dans tous les règlements d'urbanisme fournis par la MRC;*

*CONSIDÉRANT qu'une demande soit adressée à la MRC Nouvelle-Beauce afin de nous faire parvenir une copie numérique sur CD du règlement de zonage et des plans de zonage;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2456-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT qu'une demande soit adressée à la MRC Nouvelle-Beauce afin que les pages puissent s'insérer directement dans le règlement avec les dates d'entrée en vigueur.*

2457-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la MRC doit faire parvenir à la Municipalité douze copies des cartes de référence d'inventaire forestier qui auraient dû se trouver dans les règlements d'urbanisme.*

2458-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la MRC Nouvelle-Beauce nous fasse parvenir une copie numérique sur CD du règlement de zonage et des plans de zonage.*

***Renouvellement des licences de chiens pour l'année 2009***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Claude Poulin*

2459-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT de mandater Monsieur Roger Pigeon pour le recensement des chiens pour l'année 2009 au montant de 4,50 \$ / chien incluant les heures travaillées et les frais de déplacement.*

***Projet Édu-Mango***

*CONSIDÉRANT l'offre d'Édu-Mango pour l'étude de la présence de manganèse dans l'eau potable;*

*CONSIDÉRANT que la trop quantité de manganèse dans l'eau potable peut être neurotoxique ( toxique pour le cerveau );*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Marcoux*

2460-01-09 *ET RÉSOLU UNANIMEMENT que le conseil municipal appuie et accepte l'offre d'étude d'Édu-Mango concernant la quantité de manganèse dans l'eau potable et qui pourrait s'avérer toxique pour le développement des enfants.*

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Claude Poulin à 20 :25 hrs.*

*Yvan Leblond, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*